

# DÉLÉGATION D'AUTORISATION PEPPOL & PRÉ-COMPTABILITÉ

## 1. Parties concernées

Le Client (Délégant)

Nom / Dénomination : .....

N° d'entreprise / TVA : .....

Adresse : .....

Représenté par : .....

(ci-après dénommé « le Client »)

Le Prestataire (Délégué)

Nom / Société : **Support-compta**

N° d'entreprise / TVA : **BE0893805609**

Adresse : **Rue du Saulchoir, 40 – 7540 Kain (Belgique)**

(ci-après dénommé « le Prestataire »)

Prestataire de services en assistance administrative et pré-comptable.

## 2. Objet de la délégation

Par la présente, le Client autorise expressément le Prestataire à effectuer en son nom les démarches nécessaires pour :

1. L'enregistrement du Client sur la plateforme Peppol via le fournisseur d'accès Recommand.eu, afin de permettre :

- l'émission, la réception et la consultation de factures électroniques conformes à la norme

EN16931 (Peppol BIS Billing 3.0),

- la gestion sécurisée de l'identifiant Peppol du Client.

2. La gestion pré-comptable et administrative liée à cette inscription, notamment :

- la récupération et le classement des factures électroniques,

- la génération de documents de synthèse comptable (bilan, journaux, TVA, etc.),

- la transmission sécurisée des données vers le comptable ou le cabinet d'expertise choisi par le Client.

### 3. Étendue de la délégation

Le Prestataire :

- agit uniquement en qualité d'intermédiaire administratif,
- ne se substitue pas à un expert-comptable agréé,
- n'effectue aucune déclaration fiscale au nom du Client sans validation préalable,
- s'engage à respecter la confidentialité, la sécurité et la traçabilité des données transmises.

Le Client :

- conserve la pleine responsabilité légale et fiscale de ses données et opérations,
- peut à tout moment révoquer la présente délégation par simple notification écrite.

### 4. Durée et résiliation

La présente délégation entre en vigueur à la date de signature et reste valable :

- jusqu'à révocation écrite du Client, ou
- jusqu'à cessation de la relation de prestation entre les deux parties.

La résiliation entraîne automatiquement la désactivation des droits d'accès du Prestataire sur les plateformes concernées.

### 5. Protection des données

Le Prestataire s'engage à :

- traiter les données du Client conformément au RGPD et aux règles de confidentialité de Recommand.eu,
- n'utiliser les données que pour les besoins des tâches décrites dans la présente délégation,
- garantir la suppression ou la restitution de toutes les données du Client à la fin de la mission.

### 6. Signatures

Fait à ..... , le ...../...../20.....

| Le Client (Délégant) | Le Prestataire (Délégué) |
|----------------------|--------------------------|
| Nom : .....          | Nom : .....              |
| Signature : .....    | Signature : .....        |